



MINISTRE DES MINES

Le Ministre

Objet : Recensement des paiements
des industries extractives à
l'Etat en 2014

INITIATIVE POUR LA TRANSPARENCE
DES INDUSTRIES EXTRACTIVES
ITIE - RDC
SECRÉTARIAT TECHNIQUE
COURRIER REÇU LE 19 MAI 2015
N° 219
PAR : KANDAJI - NICOLAS

Kinshasa, le 15 MAY 2015

DOC 47

N° CAB.MIN/MINES/01/0782/2015

Transmis copie pour information à :

- Son Excellence Monsieur le Premier Ministre, Chef du Gouvernement (Avec l'assurance de ma haute considération) Hôtel du Gouvernement
- Monsieur le Ministre du Plan et Révolution de la Modernité
- Madame la Ministre du Portefeuille
- ✓ Monsieur le Coordonnateur National de l'ITIE-RDC (TOUS) à KINSHASA/GOMBE

A Messieurs les Directeurs Généraux de :

- Gécamines
- Cominière
- Sakima
- SCMK-Mn
- Anhui Congo d'Investissement Minier (SACIM)
- Miba
- Sodimico
- Sokimo
- Société Immobilière du Congo (Simco) (TOUS en RDC)

Messieurs les Directeurs Généraux,

Dans le cadre de la mise en œuvre de l'Initiative pour la Transparence dans les industries extractives, le Comité Exécutif de l'ITIE-RDC a levé l'option de publier le Rapport ITIE-RDC portant sur l'exercice 2014 au 31 août 2015.

A cet effet, je vous demande de fournir, d'ici le 31 mai 2015, au Secrétariat Technique de l'ITIE-RDC les informations concernant le niveau des participations (parts sociales) en pourcentage de vos entreprises respectives dans les partenariats, la liste et les montants de tous les paiements contractuels de vos partenaires en 2014.

Une mission du Secrétariat Technique assignée à collecter les données dont question vous contactera à ce sujet au plus tard le 31 mai 2015.

Veillez agréer, Messieurs les Directeurs Généraux, l'expression de mes sentiments distingués.

Martin KABWELULU